

Constitution du Dossier :

Copie

- de la carte d'identité
- des Diplômes
- des Certificats de travail ou de Stage
- des Bulletins de salaire
- du Certificat d'affiliation MSA
- de l'attestation de la sécurité sociale (ou MSA)

et

- Curriculum Vitae
- 4 enveloppes timbrées à votre adresse
- Relevé d'identité bancaire
- Photo d'identité
- Chèque de 15,25 € pour frais de dossier

et surtout, **Présentation du projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête, aujourd'hui.**

Votre projet : Parlons-en !

Contactez Elise Besson ou Marc Jussaume

CFPPA du Pradel

Domaine Olivier de Serres,

07170 MIRABEL

Tel : 04 75 36 71 80

Fax : 04 75 36 76 02

mail : aubenas.cfppa@educagri.fr

Cultiver et transmettre



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

BPREA **Exploitant rural**

Créer son activité agricole
diversifiée et souvent
pluriactive

Le CFPPA du Pradel
accompagne vos projets



Rhône-Alpes Région



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

la formation Exploitant Rural

☞ Une formation pour ceux qui ont un projet à base agricole, inventif, et qui, non seulement combinent plusieurs productions, mais encore cherchent à les mettre en valeur par la transformation et une mise en marché au plus près des consommateurs.

☞ Des productions souvent envisagées dans le respect des règles de l'Agriculture Biologique.

☞ Une activité économique en milieu rural, à taille humaine, qui conjugue projet de vie et projet professionnel, et veut s'inscrire localement dans une dynamique d'échange et d'entraide.

☞ Un projet qui prévoit sa propre progressivité de réalisation, pour une prise de risque adaptée, pour une souplesse de pilotage

☞ Un projet pour lequel la combinaison d'autres activités, non nécessairement agricoles, peut être un atout.

La formation Exploitant Rural vous permettra d'étudier la faisabilité économique de votre projet tout en vous facilitant l'accès à un réseau de professionnels qui vous accompagnera dans l'acquisition des savoir-faire pratiques.

Ce sera pour vous l'occasion de créer votre propre réseau : autant d'acteurs ruraux qui faciliteront votre installation en attendant que vous aussi, un jour, soyez un maillon actif de ces dynamiques locales.

Organisation de la formation

Plus de 500 heures de **stages pratiques** sont prévus, en alternance avec la formation en centre, pour un total de 1550 heures qui vous conduiront à l'obtention du **BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole – niveau IV), option Exploitant Rural, diplôme d'état qui ouvre droit, sous certaines conditions, aux aides à l'installation.**

De novembre 2005 à octobre 2006 vous pourrez découvrir et comprendre un cycle complet de production.

Avant **l'admission**, un positionnement permet de vérifier, l'adéquation entre votre demande, nos possibilités d'offre de formation et votre situation administrative.

La **rémunération** varie selon les antécédents professionnels et la situation à l'entrée du stage.

Possibilités : AREF (Allocation Retour Emploi Formation, CIF (Congé Individuel de Formation), RRA (Région Rhône-Alpes), CNASEA, etc.

Les **coûts de formation** sont pris en charge par le conseil régional Rhône-Alpes. Restent à votre charge :

- Les Frais d'inscription : 15,25 €

- Les Frais de formation : participation du stagiaire : 0,84 €/heure de formation en centre.